

FLASH INFOS

70 ans
d'EPGV en Savoie,
ça se fête !
1954 - 2024

JUIL. 2024

RENTRÉE 2024 - 2025

Nous avions évoqué dans notre précédent numéro quelques-unes des informations à prendre en compte pour la rentrée.

Nous venons ici compléter ces informations avec quelques éléments à ne pas négliger !

RÉAFFILIATION : les tarifs de réaffiliation de la saison 24-25 ([cf. Flash Infos juin 2024](#)) ont été élaborés sur le nombre de licenciés de votre club pour la saison 22-23.

La réaffiliation en ligne sera effective au 1^{er} août. Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer cette démarche, vous pouvez envoyer un [message à Anne](#) pour qu'elle le fasse à votre place (uniquement à compter du 17 août).

I-RÉSEAU : la plateforme sera fermée du 15 au 31 juillet. Sur cette période, plus aucune saisie ne pourra être réalisée. Par ailleurs, les saisies de licences ne seront possibles qu'une fois la part départementale configurée sur la plateforme, à savoir à compter du 17 août.

Nous vous rappelons que pour pouvoir valider votre 1^{er} panier de licences, vous devrez préalablement :

- Saisir / mettre à jour vos séances d'activités
- Saisir les licences d'au moins un dirigeant de votre club

Par ailleurs, la partie Contrôle d'honorabilité doit être impérativement complétée pour chacun des membres de votre Comité directeur.

►► IMPORTANT ◄◄

LICENCES ANIMATEURS

Pour la saison 24-25, le tarif de la licence animateur passe à 44€.

Comme les années précédentes, la Collégiale du Codep a validé la prise en charge de 20€ sur chaque licence animateur.

Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées dans la répartition du reste à charge par les clubs, un nouveau mode de calcul est mis en place pour la saison 24-25.

Ainsi, comme pour les affiliations, un coût fixe a été calculé par animateur salarié en fonction du nombre de licenciés de la saison 22-23.

Ex : vous salariez 2 animateurs pour un club de moins de 50 licenciés en 22-23, vous serez donc facturé de 13€ x 2 = 26€.

Concernant le cas des auto-entrepreneurs, la prise de licence se fera [sur demande expresse](#) du club ou de l'animateur concerné. Il sera toutefois possible d'obtenir le remboursement de la prise en charge de 20€ par le Codep, [mais uniquement sur facture](#). Les 24€ restants seront à la charge du demandeur.

Nb de licenciés en 22-23	Tarif par animateur salarié
de 0 à 50 licenciés :	13€
de 51 à 100 licenciés :	14€
de 101 à 300 licenciés :	15€
de 301 à 500 licenciés :	16€
à partir de 501 licenciés :	17€

TOUS EN FORME, EN SAVOIE !

Le Codep bénéficie cette année encore de panneaux d'affichage gracieusement mis à disposition par les villes de Chambéry, Aix les Bains et Albertville pour promouvoir notre réseau. Vous découvrirez donc notre campagne de rentrée dès la fin du mois d'août sur les panneaux Abribus de ces communes (63 pour Chambéry, 10 pour Aix les Bains, 6 pour Albertville)

À titre d'information, la semaine d'affichage à Chambéry représente un soutien de 3 204€HT de la part de la commune.

ÉVÉNEMENTS DE RENTRÉE

Le calendrier se remplit doucement mais sûrement avec différents événements dès la rentrée :



► **SPORT EN FÊTE** : sam. 31 août à Aix les Bains

Le Codep sera de nouveau présent, soutenu par le club AGV d'Aix-les-Bains, pour cette 8^e édition de cet événement familial organisé CDOS de la Savoie. Tarif toutes activités confondues : 2€ la journée.



► **Be Fit** : sam. 14 et dim. 15 sept. à Aix les Bains

Le Codep tiendra son traditionnel stand sur le salon Be Fit, accompagné par le club AGV d'Aix les Bains. Nous y proposerons également des ateliers payants de **Marche Nordique** le samedi à 15h, **Nordic Yoga** le dimanche à 11h et à 15h, ainsi qu'un atelier gratuit de découverte Feldenkrais le dimanche à 9h30.

Les clubs alentours sont les bienvenus pour promouvoir leurs activités et peuvent s'inscrire auprès d'[Antoine](#).

► **FESTI'AGES** : sam. 21 sept. à la Baie de Mermard à Aix les Bains

Le Codep tiendra un stand sur cet événement tout public porté par la MSA, Itinéraires de Santé Savoie et Générations Mouvement. Au programme : animations, conférences et manger local. [En savoir +](#)

► **FORUM BIEN VIEILLIR** : jeu. 17 oct. à Jacob Bellecombe

Organisé par le Département de la Savoie, ce forum à destination des seniors sera de nouveau l'occasion de promouvoir les activités Bien Vieillir de notre réseau.

SUR VOS AGENDAS

► **FORMATION PSC1**

sam. 7 sept. à la Maison des Sports à Chambéry



Journée de formation «Prévention et Secours Civiques de niveau 1» proposée aux dirigeants et animateurs. Frais pédagogiques : 56€

Inscrivez-vous [ici](#)

► **MATINÉE DE RENTRÉE**

sam. 21 sept. - lieu à préciser



Dirigeants de clubs, animateurs, retrouvons-nous en ce début de saison pour échanger, partager autour d'un petit-déjeuner et d'autres activités.

BONNES VACANCES À TOUS !



Attention : le bureau du Codep sera fermé pour la saison estivale du 5 au 18 août.



Maison des Sports
Parc de Buisson Rond
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 09 83
savoie@comite-epgv.fr

epgv73.fr

f @epgv73 **o @epgv73**